



Bulletin trimestriel de conjoncture



Suivi de la conjoncture financière et bancaire
N°149 – 3^e trimestre 2011

Sommaire

Méthodologie	3
1. Synthèse	5
2. Enquête auprès des établissements de crédit	10
3. Actifs financiers de la clientèle non financière	11
Les placements des ménages	12
Les disponibilités des entreprises	13
4. Passifs financiers de la clientèle non financière	14
4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit	14
4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux	15
L'endettement des ménages	16
L'endettement des entreprises	17
5. Risques sectoriels	18
6. Indicateurs de vulnérabilité	20
7. Rappel des taux	21
7.1 Taux réglementés	21
7.2 Principaux taux de marché	21
7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises	21
7.4 Taux de l'usure	21
8. Monnaie fiduciaire	22
8.1 Emission mensuelle de billets euros	22
8.2 Emission mensuelle de pièces euros	22

Méthodologie

1) Les incidences de la réforme SURFI sur l'élaboration des statistiques monétaires

La système SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) se substitue, depuis juin 2010, au système BAFI (Base des Agents Financiers). Cette réforme implique des modifications liées à la production de nouveaux tableaux par les établissements de crédit et une nouvelle taxonomie.

S'agissant de l'outre-mer, la réforme SURFI permet de mieux référencer les établissements de crédit ayant une activité de crédit ou de collecte de dépôts et d'établir ainsi un périmètre plus exhaustif des encours totaux de crédit et de collecte.

2) Les nouveaux critères de différenciation des établissements locaux et ceux non installés localement

Pour l'IEDOM, deux critères cumulatifs président à l'attribution du statut d'établissement local : la présence d'un guichet sur place et la production de bilans et de comptes de résultat retraçant l'activité locale. Les établissements ne remplissant pas ces deux conditions sont considérés comme non installés localement. La réforme SURFI a été l'occasion d'intégrer dans le champ des établissements locaux des établissements jusqu'ici considérés comme non installés localement : il s'agit de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), de l'Agence Française de Développement (AFD) et de la CASDEN-BP.

3) L'enquête de conjoncture bancaire

L'IEDOM réalise trimestriellement une enquête de conjoncture auprès des dirigeants des principaux établissements de crédit installés localement. Le questionnaire vise à appréhender les évolutions de leur activité commerciale en dépôts et en crédits ainsi que leur opinion portant sur différents indicateurs (produit net bancaire, commissions, charges d'exploitation, provisions, résultat, effectifs, climat social et environnement économique). Les réponses sont pondérées relativement à la taille des établissements en fonction de leurs encours en dépôts ou en crédits selon la nature de la question posée. Les résultats obtenus donnent une mesure synthétique de l'appréciation de la situation.

4) Actifs financiers

Les actifs financiers présentés ci-après concernent exclusivement les dépôts auprès des banques locales et de la Banque postale. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy. En sont exclus les placements de la clientèle locale auprès de banques métropolitaines.

En plus des *dépôts à vue*, *les placements liquides ou à court terme* regroupent l'ensemble des produits immédiatement disponibles sans risque de perte en capital. Ils comprennent les comptes d'épargne à régime spécial (livrets A et bleus, livrets ordinaires, livrets jeunes, livrets d'épargne populaire, Codevi et comptes d'épargne logement) et les produits rémunérés au taux du marché monétaire (dépôts à terme, bons de caisse, certificats de dépôts et OPCVM monétaires). *L'épargne à long terme* est constituée par les portefeuilles-titres, les OPCVM non monétaires, les plans d'épargne logement, les plans d'épargne populaire et les autres actifs (assurance-vie essentiellement). Les données présentées ici ne sont cependant pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours de contrats d'assurance vie souscrits auprès des établissements de crédit de la place mais gérés par des sociétés affiliées, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations des compagnies d'assurance intervenant dans l'archipel.

Les ménages comprennent les particuliers, les entrepreneurs individuels (EI) et les administrations privées ; les entreprises correspondent aux sociétés non financières (SNF) ; les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et les fonds de pension, les administrations publiques locales, les administrations centrales et les administrations de sécurité sociale.

5) Passifs financiers

Au titre des passifs financiers, est présentée la situation des crédits octroyés par les établissements de crédit locaux d'une part, et par l'ensemble des établissements d'autre part. Il s'agit d'un périmètre englobant la Guadeloupe, Saint-Martin et Saint-Barthélemy.

Les entrepreneurs individuels (EI) sont répartis entre les catégories entreprises et ménages selon les types de crédits considérés. Les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs des entrepreneurs individuels sont comptabilisés en encours des ménages avec les données des particuliers, alors que les autres catégories de crédit des EI le sont en encours des entreprises avec la totalité des données des sociétés non financières (SNF).

Pour les entreprises (SNF et EI selon les cas), les crédits d'exploitation regroupent les créances commerciales, les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et l'affacturage, tandis que les crédits d'investissement comprennent les crédits à l'équipement et le crédit-bail.

S'agissant des ménages (particuliers, administrations privées et entrepreneurs individuels selon les cas), les crédits à la consommation recouvrent les crédits de trésorerie, les comptes ordinaires débiteurs et le crédit-bail.

Les autres agents regroupent les sociétés d'assurance et fonds de pension, les administrations centrales et de sécurité sociale.

6) Service central des risques (SCR) et SCR douteux

Le service central des risques (SCR) de la Banque de France recense, à partir d'un seuil déclaratif de 25 000 euros de crédits par guichet bancaire et par entité juridique dans les DOM, les encours de crédits distribués par les établissements de crédit implantés sur le territoire français en faveur d'entités juridiques dont le siège social se situe dans les DOM. Cette source d'information, bien que non exhaustive, permet une analyse des encours de crédits par secteurs économiques.

Cette base statistique est complétée par les données d'encours de créances douteuses déclarées localement par les établissements de crédit à partir d'un encours de 10.000 euros, et par celles des arriérés sociaux d'un montant supérieur à 22 500 euros, transmises par la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

7) Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1er de la loi n°66-1010 du 28 décembre 1996. L'article 32 de la loi n°2003-721 du 1er août 2003 pour l'initiative économique sort du champ de la réglementation relative à l'usure les prêts consentis à une personne morale se livrant à une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale, à l'exception des découverts en compte.

8) Enquête sur le coût du crédit aux entreprises

L'enquête semestrielle sur le coût du crédit, réalisée par l'Iedom au cours des mois de janvier et juillet de chaque année, recense les conditions débitrices offertes par les principaux établissements de crédit de la place à leur clientèle entreprises.

Le champ d'application de l'enquête exclut les crédits aux collectivités, le crédit-bail, les prêts participatifs et les engagements par signature.

REMARQUE

Suite à la mise en œuvre de SURFI, les séries historiques d'actifs et de passifs financiers publiées dans ce bulletin diffèrent sensiblement de celles publiées dans les précédentes éditions.

S'agissant des actifs financiers, l'intégration de la CASDEN-BP dans le champ des établissements installés localement (ECIL) a entraîné une hausse des encours.

S'agissant des passifs financiers, l'intégration de nouveaux établissements dans le champ des ECIL (CDC, CASDEN-BP, AFD) a également entraîné une forte hausse des encours de la place bancaire locale. Néanmoins, en considérant l'ensemble des concours (établissements installés ou non localement), l'effet de ce reclassement est neutre.

1. Synthèse

1 – Evolution conjoncturelle internationale

La croissance de l'économie mondiale reste modeste au 3^e trimestre 2011, notamment dans les pays avancés. Le contexte économique est incertain, avec l'aggravation de la crise de la dette souveraine dans la zone Euro et la forte volatilité des marchés financiers et boursiers.

Au troisième trimestre, la croissance américaine atteint 0,6 %, tirée par les investissements qui connaissent leur plus forte progression depuis le 2^e trimestre 2010, alors que la croissance de la consommation et des stocks est modérée et que les dépenses publiques sont désormais en légère baisse.

En Asie, la croissance japonaise s'établit à 1,5 %, après trois trimestres de contraction. Cette croissance est partiellement liée à un rebond après le séisme. En effet, outre les pertes humaines, le séisme avait détruit ou endommagé certaines infrastructures et usines et rompu les chaînes d'approvisionnement des entreprises. La Chine affiche une croissance de 2,3 % au 3^e trimestre, comparable à celle du trimestre précédent, mais en repli par rapport aux niveaux de 2010.

La croissance de la zone euro reste faible, à 0,2 % au 3^e trimestre. L'Allemagne et la France contribuent fortement à la croissance de la zone, puisque l'économie allemande voit son activité progresser de 0,5 % et celle de la France de 0,4 %. Les perspectives de croissance pour les prochains mois sont cependant incertaines, en raison des plans d'austérité que certains pays sont contraints d'adopter en réaction à la croissance de leurs coûts de refinancement sur les marchés obligataires.

En matière de politique monétaire, la BCE a abaissé de 25 points de base son principal taux directeur à 1,25 %, le 3 novembre, et à 1 % le 8 décembre. La FED maintient pour sa part son principal taux d'intérêt à un niveau proche de zéro.

S'agissant de la dette souveraine des pays de la zone euro, l'importance des ventes sur le marché secondaire a contribué au renchérissement du coût des emprunts des Etats en difficulté. Le Premier ministre grec a été contraint à la démission, le 9 novembre, de même que le Président du Conseil italien, le 12. Fin novembre, l'agence de notation Moody's a averti que l'aggravation de la crise de la dette dans la zone euro constituait une menace pour les notes de solvabilité de l'ensemble des pays européens.

En réponse à ces turbulences, les ministres des Finances de la zone euro ont décidé le 30 novembre de renforcer les capacités du Fonds européen de stabilité financière, à un niveau qui reste toutefois à déterminer. Ils ont également décidé d'examiner la possibilité d'une augmentation des ressources du FMI au travers d'une part, de prêts bilatéraux accordés par des Etats de la zone euro, et d'autre part par des prêts de la BCE. Le 9 décembre lors du sommet européen de Bruxelles, 23 des 27 Etats de l'Union Européenne ont accepté le principe d'un accord sur la stabilité financière, les Etats s'engageant à respecter la discipline budgétaire qui sera inscrite dans les constitutions nationales.

Sur les marchés, les cours des matières premières et du pétrole ont interrompu leur envolée, affectés par les craintes d'un ralentissement de l'économie mondiale et les tensions financières en Europe, et connaissent des chutes respectives de 3,2 % et 2,8 % au cours du 3^e trimestre. Parallèlement, la crise des dettes souveraines alimente l'inquiétude des marchés et accentue la baisse des indices boursiers.

2 – Evolution conjoncturelle en Guadeloupe

L'activité économique guadeloupéenne montre des signes d'essoufflement au troisième trimestre 2011. L'indicateur du climat des affaires (ICA) s'inscrit en léger repli : il se situe maintenant à peine au dessus de son niveau moyen de longue période. La consommation des ménages, principal soutien à l'activité depuis fin 2010, marque le pas tandis que des tensions persistent sur le marché du travail. L'activité est jugée atone dans la plupart des secteurs, marquant un repli par rapport au sentiment de reprise exprimé au cours des trimestres précédents.

Dans ce contexte économique jugé plus incertain, les crédits aux entreprises poursuivent leur progression sur un an (+9,7 %) et leurs efforts d'investissement restent soutenus (+9,1 %), mais ralentissent sur le trimestre. Concernant les ménages, l'encours sain de crédits augmente de 7,1 % à fin septembre, soit une évolution similaire au trimestre précédent : le financement de l'habitat se maintient tandis que le rythme de croissance des crédits à la consommation se tasse légèrement (+5,1 % sur un an après +5,2 % en juin 2011). Tous agents confondus, l'encours sain augmente de 8,5 % à fin septembre.

Les actifs financiers affichent un ralentissement de leur rythme de croissance (+3,9 % sur un an contre +5,4 % en juin), en raison notamment du repli des dépôts à vue des entreprises, confrontées à des tensions de trésorerie.

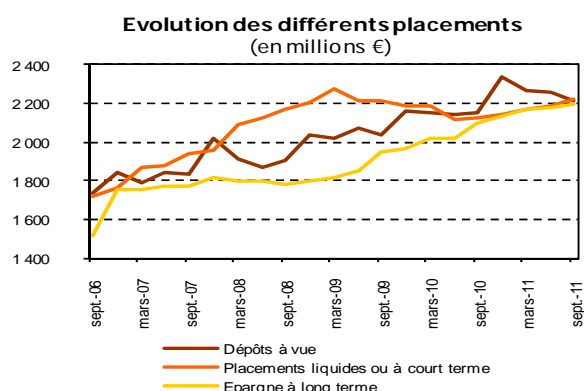
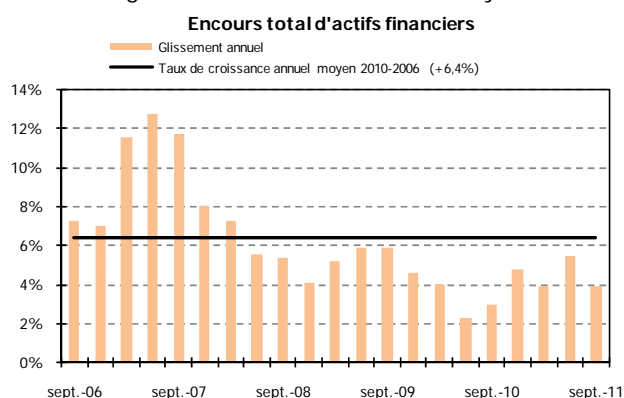
Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales, l'activité bancaire devrait afficher un ralentissement au quatrième trimestre 2011 en raison notamment d'un environnement économique moins bien orienté.

2.1 - L'évolution des actifs financiers en Guadeloupe

Faible croissance des actifs financiers à fin septembre 2011

A fin septembre 2011, le rythme de croissance des actifs financiers des agents économiques de Guadeloupe accuse un ralentissement. L'encours, à 6,6 milliards €, enregistre son plus faible taux de croissance depuis fin décembre 2010 (+3,9 % sur un an contre +5,4 % en juin 2011). Cette évolution est inférieure à la croissance annuelle moyenne des quatre dernières années (+6,4 %). En rythme trimestriel une légère hausse est observée (+0,1 % contre +0,2 % en juin 2011).

La décélération des actifs financiers est liée à la perte de vitesse de la croissance des dépôts à vue (+2,9 % sur un an après +5,4 % en juin 2011), principaux actifs financiers détenus par les agents économiques du département (33,4 % du total). L'épargne longue connaît également un essoufflement de sa progression annuelle (+4,5 % contre +8 % en juin 2011), notamment en matière d'assurance-vie (+7,6 % sur un an après +12,1 % au trimestre précédent). A l'inverse, après un timide redressement en juin 2011 (+3 % en glissement annuel), les placements liquides ou à court terme enregistrent une accélération de leur rythme de croissance (+4,4 % sur un an).



Léger tassement des dépôts à vue

A 2,21 milliards €, l'encours des dépôts à vue enregistre une hausse contenue à fin septembre 2011 (+2,9 % sur un an soit +61,9 millions € après +5,4 % en juin 2011). Cette croissance est la plus faible depuis fin 2008. Le tassement observé provient essentiellement d'un nouveau ralentissement du rythme de progression des dépôts à vue des entreprises, passant de 1,7 % sur un an à 0,7 % en septembre 2011. Sur trois mois, l'encours affiche un net recul (-4,3 % après -0,9 % en juin 2011).

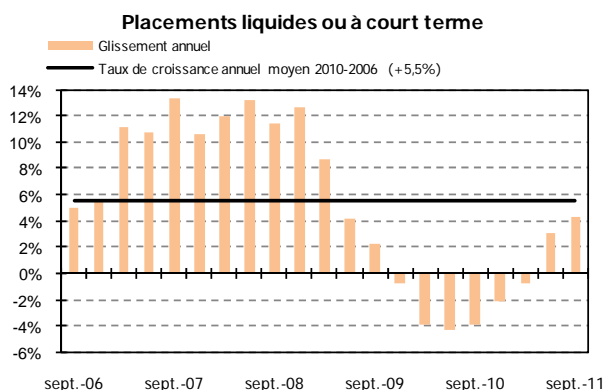
Le secteur public enregistre également une contraction marquée du rythme de croissance de ses encours après avoir connu un pic historique au trimestre précédent (+7,4 % sur un an contre +43 % en juin 2011).

A l'inverse, les ménages, principaux détenteurs de cette catégorie d'actifs financiers (56,1 % du total), connaissent une accélération de la croissance de leurs comptes à vue. L'encours augmente de 3,5 % sur douze mois (après +3,1 % en juin 2011). Ce taux demeure néanmoins encore inférieur à la croissance annuelle moyenne relevée sur la période 2006-2010 (+7,4 %) et ressort également en retrait sur trois mois (-0,2 %).

Nouvelle hausse des placements liquides ou à court terme

Après avoir augmenté de 3 % sur un an en juin 2011, l'encours des placements liquides ou à court terme enregistre une hausse de 4,4 % entre septembre 2010 et septembre 2011 pour s'établir à 2,2 milliards €. Sur trois mois, l'encours progresse de 1,7 %.

Cette évolution provient en premier lieu de la hausse de 2,5 % des comptes d'épargne à régime spécial favorisée par le relèvement des taux de rémunération des différents placements au 1^{er} août 2011 (2,25 % pour le livret A, référence de calcul de la rémunération des principaux produits, contre 2 % auparavant).



Les livrets A continuent d'afficher une bonne performance (+6,9 % sur un an contre +6,4 % en juin 2011). Les livrets de développement durable et les comptes d'épargne logement augmentent respectivement de 2,3 % et 1,4 % sur un an. Les autres placements, déjà en repli en juin 2011, restent orientés à la baisse : -1,2 % pour les livrets ordinaires, -1,4 % pour les livrets jeunes et -8,6 % pour les livrets d'épargne populaire.

Le redressement des placements indexés sur les taux de marché¹, déjà perceptible au 2^{ème} trimestre 2011 (+2,1 % sur un an), se confirme (+2,9 %). Les comptes à terme affichent une hausse soutenue (+16,1 % sur un an après +13,2 % en juin 2011) tandis que la décollecte d'OPCVM monétaires se poursuit (-3,1 % contre -12,7 % au trimestre précédent).

Essoufflement de l'épargne longue

La croissance de l'encours de l'épargne de long terme ralentit à fin septembre 2010, passant de +8 % sur un an en juin 2011 à +4,5 % (+195,3 millions €). L'encours atteint 2,2 milliards €. Une légère accélération est observée en rythme trimestriel (+0,7 % contre +0,5 %).

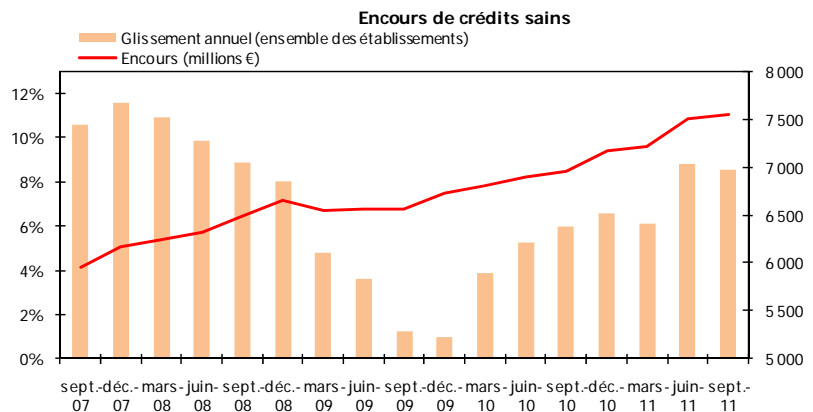
L'encours détenu par les ménages (96,7 % du total) progresse de 4,8 % sur un an (+96,4 millions €) après +8,1 % en juin 2011. L'assurance-vie, premier produit d'épargne à long terme des ménages (62,9 % du total), enregistre une bonne performance en dépit d'un ralentissement de son taux de croissance (+7,6 % sur un an contre +12,1 % en juin 2011). L'encours des plans d'épargne logement, deuxième composante de l'épargne longue (20,6 % du total) affiche une légère hausse (+0,5 % soit +2,4 millions €). La reprise des OPCVM non monétaires, observée fin juin 2011, se poursuit mais à un rythme moins soutenu ; l'encours augmente de 3,4 % sur un an après +10,3 % au trimestre précédent. Sur trois mois, ce dernier enregistre un net recul (-4,3 % contre +11,5 % en juin 2011). A l'inverse, en lien avec une situation encore difficile sur les marchés financiers, le rythme de croissance des portefeuilles titres connaît une décélération marquée (+1,2 % sur un an contre +7,3 % en juin 2011).

2.2 - L'évolution des passifs financiers en Guadeloupe

Croissance soutenue de l'encours des crédits sains à fin septembre 2011

A fin septembre 2011, l'activité de crédit en Guadeloupe reste dynamique.

A 7,5 milliards €, l'encours sain des crédits enregistre une hausse de 8,5 % sur un an (+594,1 millions €) après +8,8 % en juin 2011. Comme au trimestre précédent, ce dynamisme est en partie lié à l'octroi de crédits immobiliers à des bailleurs sociaux du département et à une opération ponctuelle réalisée sur les crédits de court terme au secteur public par une banque de la place.



A titre de comparaison, en France hexagonale, les encours au secteur non financier augmentent de 6,4 % sur un an à fin septembre 2011 après +5,9 % en juin.

La croissance trimestrielle ressort en revanche plus faible, l'encours progressant de 0,6 % après +3,9 % au trimestre précédent.

L'encours sain détenu par les établissements installés localement (90,3 % de l'encours sain total) enregistre un taux de croissance annuel de 9,1 %, contre +3,5 % pour les établissements non installés localement.

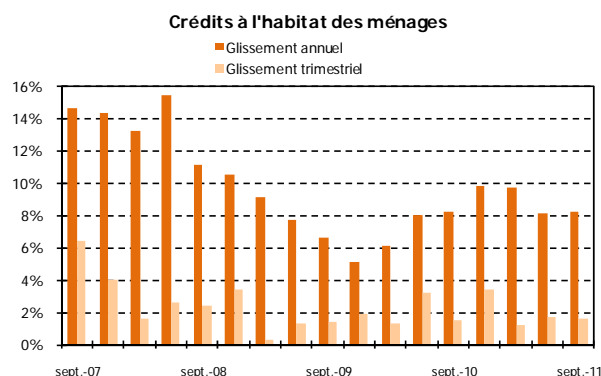
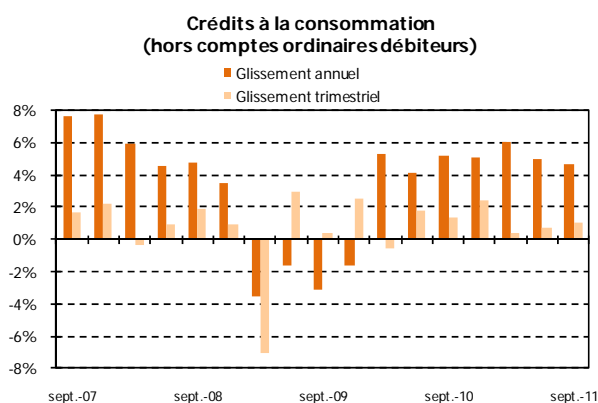
Stabilité du rythme de progression des crédits aux ménages

Après avoir enregistré un ralentissement au 2^{ème} trimestre 2011, l'encours sain des crédits aux ménages (2,8 milliards €) augmente de 7,1 % (+187,3 millions €) en glissement annuel à fin septembre. Au niveau national, l'encours de crédits progresse également de 7,1 % (après +7,2 % en juin).

L'encours des crédits à l'habitat, qui représente 65,2 % de l'ensemble des crédits aux ménages guadeloupéens, affiche un taux de croissance stable par rapport à juin 2011 (+8,2 % sur un an) mais A titre de comparaison, entre 2006 et 2010, l'encours a crû en moyenne de 10,1 % chaque année.

¹ La moyenne mensuelle de l'Euribor 3 mois affiche une nouvelle augmentation (1,536 % contre 1,487 % en juin 2011), en revanche celle de l'Eonia est en léger repli (0,9963 % contre 1,133 % en juin 2011).

Le financement de la consommation des ménages affiche un nouveau ralentissement de son rythme de croissance (+5,1 % sur un an après +5,3 % en juin 2011 et +6,4 % en mars 2011). Cette perte de vigueur tient essentiellement au recul de la consommation dans le département au 3^{ème} trimestre 2011 dans un contexte économique jugé plus incertain¹. Les tensions persistantes sur le marché du travail expliquent notamment cette évolution.



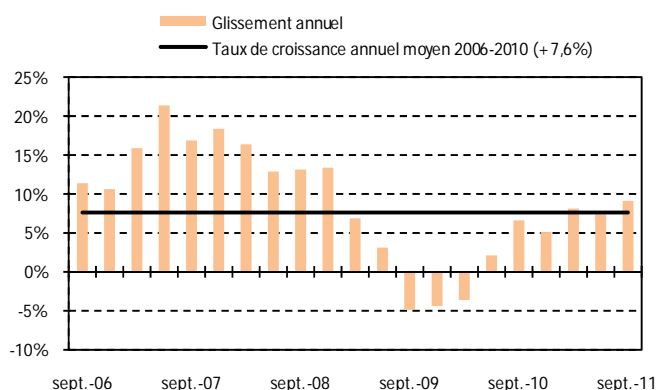
Des crédits aux entreprises en forte croissance

Le dynamisme observé sur le financement des entreprises au 2^{ème} trimestre se confirme au 3^{ème} trimestre 2011. L'encours de crédit porté par les entreprises de Guadeloupe augmente de 9,7 % (+318 millions €) sur un an en septembre 2011 (après +7,3 % en juin) pour atteindre 3,6 milliards €. Cette évolution, la plus élevée depuis fin 2008, est en partie liée aux crédits octroyés aux principaux bailleurs sociaux du département. Sur trois mois, un ralentissement est cependant observé (+1,4 % contre +4,9 % fin juin). En France hexagonale, l'activité de crédit aux entreprises poursuit également son amélioration, avec un rythme de progression de 5,4 % sur un an contre 4,2 % en juin.

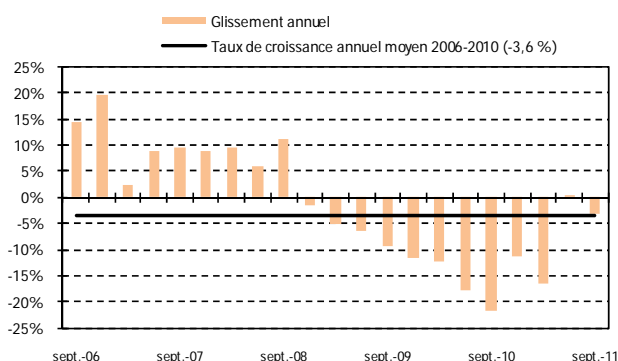
La croissance des crédits immobiliers continue d'évoluer à un rythme soutenu (+12,1 % après +9,1 % en juin). Cette évolution est supérieure à la croissance annuelle moyenne observée sur quatre ans (+7,6 %). A fin septembre 2011, ces derniers représentent près de la moitié de l'encours porté par les entreprises (49,2 %).

La croissance des crédits d'investissement s'accélère à fin septembre : l'encours progresse de 9,1 % (soit +121 millions €) sur un an contre +7,3 % en juin. Dans le détail, les crédits à l'équipement augmentent de 11,3 % (+124,9 millions €) tandis que l'évolution du crédit-bail reste négative sur un an (-1,7 %). Les entrepreneurs individuels ne sont cependant pas concernés par cette amélioration, leurs crédits à l'équipement régressant en rythme annuel pour le huitième trimestre consécutif (-5,3 %, soit -6,7 millions €).

Crédits d'investissement des entreprises



Crédits d'exploitation des entreprises



Prudentes, les entreprises du département ont tendance à contenir leurs charges d'exploitation et à limiter leur recours aux crédits de court terme. Après avoir enregistré un léger rebond en juin, l'encours de crédits d'exploitation, en repli depuis fin 2008, diminue à nouveau (-24,3 millions € soit -3,1 % après +0,2 % au trimestre précédent).

L'ensemble des catégories de crédits de court terme s'inscrit en baisse, à l'exception des découverts (+4,3 %) et de l'affacturage (+11,9 %).

Au 30 septembre 2011, l'encours de crédit à moyen et long terme et de crédit-bail déclaré au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) sur les entités de Guadeloupe, hors collectivités locales, s'inscrit en nette hausse sur un an (+320,7 millions € soit +11,4 % après +7,2 % en juin) : il s'élève à 3,1 milliards €.

¹ Les ventes de véhicules neufs à fin septembre 2011 se replient de 5,5 % par rapport à la même période en 2010.

Le secteur des services immobiliers, premier bénéficiaire (46,5 %), affiche une croissance plus soutenue (+8,6 %) qu'aux trimestres précédents (+5,3 % sur un an en juin et +3,5 % en mars 2011). L'investissement des entreprises dans le secteur « activités spécialisées, scientifiques et techniques » évolue à nouveau de manière très dynamique (+19,8 % sur douze mois contre +15,7 % en juin 2011) : c'est le premier secteur contributeur à la croissance globale des encours au 3^{ème} trimestre. En parallèle, l'encours de crédit aux « activités de production et de distribution d'électricité et de gaz » enregistre à nouveau une très forte progression (+73,7 % en glissement annuel après +95,4 %). Le financement des entreprises de la santé et du social demeure important (+11,8 % après +18,8 %).

En revanche, les crédits dans le secteur du commerce et de la construction subissent une baisse marquée sur un an (respectivement -5,6 % et -4,4 %). L'embellie observée de l'activité touristique se reflète dans le financement des entreprises du secteur de l'hébergement et de la restauration, mieux orienté ce trimestre (+1,6 % après -8,5 % en juin 2011).

Tassement du rythme de croissance des crédits d'investissement à l'administration publique

Le 3^{ème} trimestre 2011 confirme l'évolution modérée des encours de crédits d'investissement de l'administration publique (+2,1 % sur un an après +3,2 % en mars). Ils diminuent de 0,1 % sur trois mois. Les établissements non installés localement concentrent 17 % de l'encours. Les crédits d'exploitation au secteur public sont marqués par une opération exceptionnelle relative aux comptes ordinaires débiteurs réalisée par une banque de la place pour un montant de 25,3 millions €.

2.3 – La vulnérabilité financière des agents économiques

La vulnérabilité des agents économiques connaît des évolutions contrastées à fin septembre.

Le taux de créances douteuses brutes s'établit à 7,7 %, en baisse de 0,5 point sur un an en dépit d'une légère hausse au 3^{ème} trimestre (+0,1 point). Le taux porté par la seule place bancaire locale (7,6 %) augmente également de 0,1 point sur trois mois mais reste en recul de 0,6 point sur l'année. Les créances douteuses brutes progressent en effet moins vite que l'encours sain à fin septembre (+1,4 % contre +8,5 %). L'encours des créances douteuses nettes s'établit à 258,3 millions €, en hausse de 1,6 % par rapport à septembre 2010. Les provisions connaissent en revanche une hausse très contenue (+1,2 % sur un an).

Sur la clientèle des **ménages**, le nombre de personnes physiques en situation d'interdit bancaire (21 480) est en retrait de 1,1 % (-242) par rapport à septembre 2010 mais croît de 1,5 % sur le trimestre. Le nombre de retrait de cartes bancaires (375) diminue de 10,1 % (-42) sur un an et de 11,1 % (-47) entre juin et septembre 2011.

Parallèlement, les indicateurs de vulnérabilité des **entreprises** se dégradent. Le nombre de personnes morales en interdit bancaire (3 000) enregistre une hausse de 1,2 % sur un an après avoir diminué de 2,8 % en juin 2011. Le nombre d'incidents de paiement sur effets de commerce, cumulés sur un an, progresse à la fois en volume (+1,7 % soit +26 incidents) et en valeur (+7,7 %, +1 264 milliers €).

Le niveau des arriérés sociaux est préoccupant : le taux de cotisations sociales impayées des entreprises du secteur privé atteint 36 % pour l'URSSAF à fin août, en hausse de 3,5 points sur un an. A cette date, la créance totale des entreprises de Guadeloupe dépasse la somme de 917 millions €. Les principaux secteurs en impayés sont la construction (170 millions €) et les activités commerciales (164 millions €).

2.4 – La conjoncture bancaire et financière au quatrième trimestre 2011

Au regard des résultats de l'enquête de conjoncture menée par l'IEDOM auprès des dirigeants des banques locales, l'activité bancaire devrait afficher un ralentissement au 4^{ème} trimestre 2011 en raison notamment d'un essoufflement de l'activité économique dans le département.

La collecte de dépôts devrait enregistrer une décélération par rapport au troisième trimestre 2011 en dépit de l'effet saisonnier traditionnellement relevé en fin d'année. Elle devrait rester peu dynamique au premier trimestre 2012. L'activité de crédit devrait également connaître une croissance plus modérée notamment sur la clientèle des entreprises. Néanmoins, le financement des entreprises se renforcerait en début d'année 2012. La tendance à la baisse des crédits à la consommation des particuliers risque de s'accroître et les crédits à l'habitat devraient afficher une croissance contenue.

Parallèlement, les dirigeants des établissements de crédit envisagent globalement une amélioration de leurs indicateurs bancaires et financiers au quatrième trimestre 2011. Le PNB devrait croître significativement grâce au développement des commissions. Le résultat net de la place bancaire locale devrait également être bien orienté malgré une dégradation des charges d'exploitation et un accroissement du coût du risque.

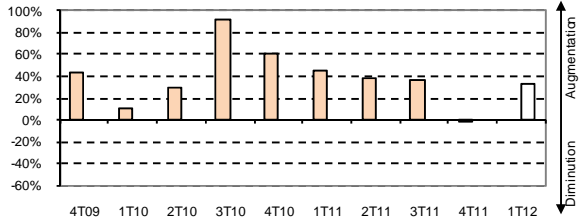
2. L'enquête auprès des établissements de crédit

Soldes d'opinion des dirigeants

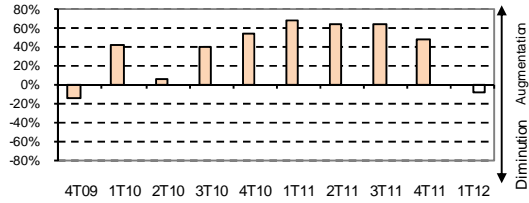
(BDAF, BFCAG, BNP, CRCAMG, FCMAG, CRCMOM, CMAG, CEPAC, SGBA, SOGUAFI)
Enquête relative à l'activité du 4ème trimestre 2011

■ Données brutes □ Prévisions

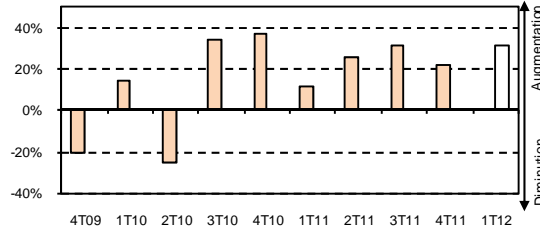
Crédits d'équipement aux entreprises



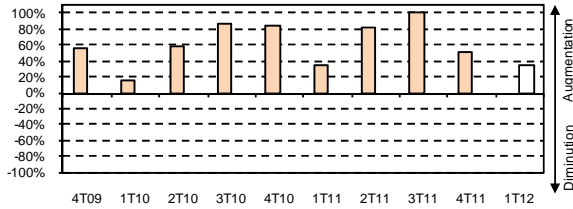
Collecte des dépôts



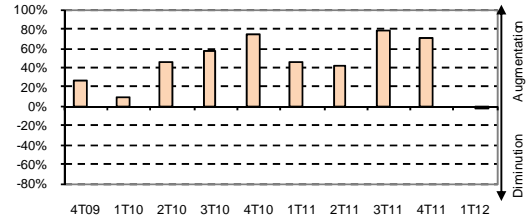
Crédits d'exploitation aux entreprises



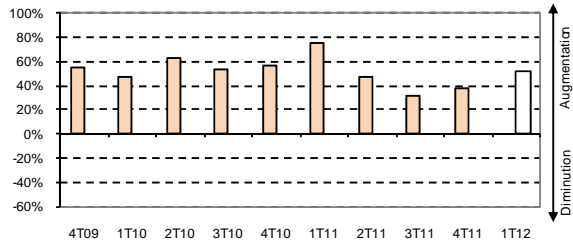
Crédits à l'habitat des particuliers



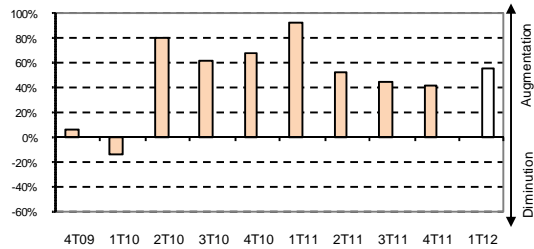
Crédits à la consommation des particuliers



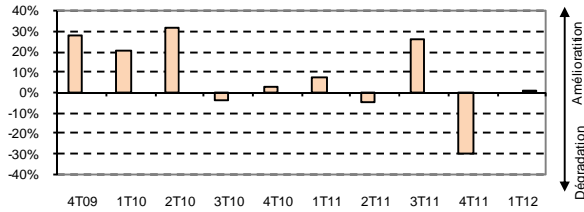
Produit net bancaire



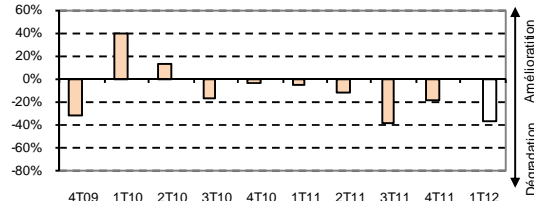
Commissions



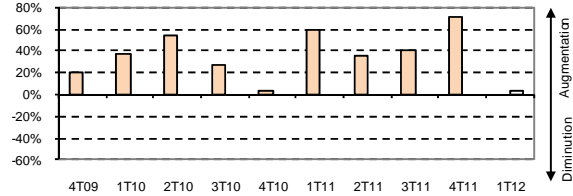
Charges d'exploitation



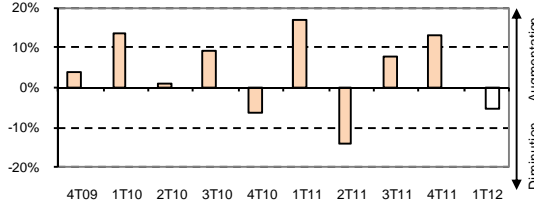
Coût du risque



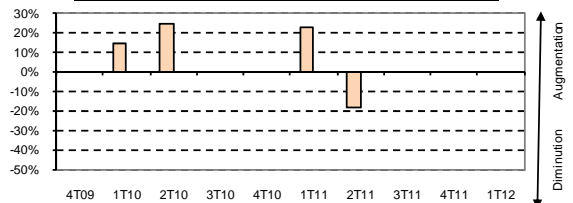
Résultat net



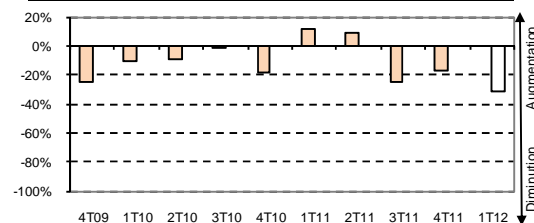
Effectifs



Climat social



Environnement économique



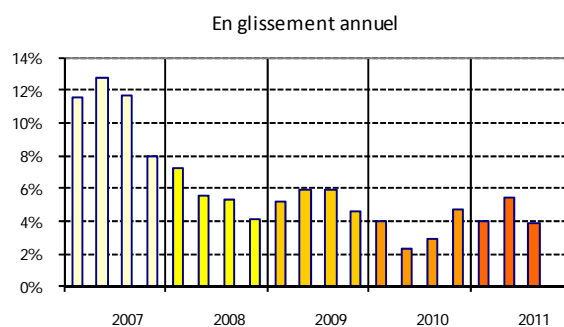
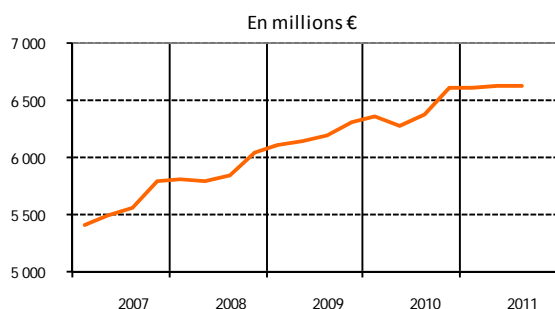
Source : IEDOM

3. Les actifs financiers de la clientèle non financière

ACTIFS	Montants en millions d'euros								Variations	
	sept 07	sept 08	sept 09	sept 10	déc 10	mars 11	juin 11	sept 11	1 an	3 mois
Sociétés non financières	1 147,1	1 180,1	1 206,4	1 191,6	1 319,8	1 249,6	1 266,4	1 234,1	3,6%	-2,6%
Dépôts à vue	714,1	706,5	719,9	757,7	884,6	804,5	797,1	762,8	0,7%	-4,3%
Placements liquides ou à court terme	375,2	425,4	436,6	378,9	381,7	391,3	417,8	419,9	10,8%	0,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	1,3	1,1	2,7	3,4	4,0	4,2	4,7	5,4	59,9%	14,4%
Placements indexés sur les taux de marché	373,9	424,3	433,9	375,5	377,7	387,0	413,2	414,5	10,4%	0,3%
<i>dont comptes à terme</i>	138,7	178,8	189,7	193,0	195,6	216,5	232,1	237,3	23,0%	2,2%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	192,2	193,5	203,7	141,1	144,2	131,6	142,4	138,6	-1,8%	-2,7%
<i>dont certificats de dépôt</i>	42,8	52,0	40,5	41,4	37,9	38,9	38,5	38,5	-7,0%	0,0%
Epargne à long terme	57,7	48,2	49,9	55,0	53,5	53,8	51,5	51,4	-6,5%	-0,2%
OPCVM non monétaires	35,5	29,3	24,0	26,3	28,2	28,2	27,3	29,5	12,5%	8,1%
Ménages	4 086,0	4 276,9	4 607,8	4 876,5	4 941,9	4 990,6	5 023,5	5 050,2	3,6%	0,5%
Dépôts à vue	955,1	983,9	1 095,7	1 199,7	1 223,4	1 224,8	1 245,1	1 242,0	3,5%	-0,2%
Placements liquides ou à court terme	1 432,9	1 575,9	1 631,5	1 648,3	1 658,3	1 673,2	1 668,2	1 683,3	2,1%	0,9%
Comptes d'épargne à régime spécial	1231,5	1324,7	1425,4	1456,4	1472,8	1483,9	1485,7	1485,2	2,0%	0,0%
<i>Livrets ordinaires</i>	551,6	587,1	610,3	619,6	619,7	618,7	615,2	612,4	-1,2%	-0,5%
<i>Livrets A et bleus</i>	391,1	420,9	497,5	523,7	536,3	550,0	555,5	560,0	6,9%	0,8%
<i>Livrets jeunes</i>	14,6	15,2	15,3	14,9	15,2	14,8	14,9	14,7	-1,4%	-1,6%
<i>Livrets d'épargne populaire</i>	64,7	70,7	59,9	53,7	53,8	49,1	49,2	49,1	-8,6%	-0,2%
<i>Livrets de développement durable</i>	104,1	123,1	132,7	134,6	136,7	138,9	138,7	137,7	2,3%	-0,7%
<i>Comptes d'épargne logement</i>	105,6	107,8	109,7	109,9	111,2	112,5	112,2	111,4	1,4%	-0,7%
Placements indexés sur les taux de marché	201,4	251,2	206,1	191,9	185,5	189,3	182,5	198,1	3,2%	8,5%
<i>dont comptes à terme</i>	134,8	175,3	132,3	137,3	133,6	138,2	133,6	146,9	7,0%	10,0%
<i>dont bons de caisse</i>	12	1,1	0,8	0,7	0,8	0,8	0,8	0,8	18,6%	-0,4%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	65,4	74,8	73,0	54,0	51,2	50,3	48,1	50,4	-6,7%	4,7%
Epargne à long terme	1 698,0	1 717,2	1 880,6	2 028,5	2 060,1	2 092,6	2 110,3	2 124,9	4,8%	0,7%
Plans d'épargne logement	454,6	440,7	434,7	436,4	446,0	445,4	441,7	438,8	0,5%	-0,7%
Plans d'épargne populaire	88,6	84,1	80,6	76,8	76,8	74,6	72,3	71,3	-7,1%	-1,3%
Autres comptes d'épargne	6,8	6,8	6,8	6,4	6,0	6,0	5,8	6,3	-1,8%	8,9%
Portefeuille-titres	167,5	142,0	177,6	189,6	186,3	187,0	193,3	192,0	1,2%	-0,7%
OPCVM non monétaires	103,8	86,3	79,9	77,0	76,4	74,8	83,4	79,6	3,4%	-4,6%
Contrats d'assurance-vie	876,7	957,3	1 101,0	1 242,3	1 268,5	1 304,7	1 313,9	1 337,1	7,6%	1,8%
Autres agents	320,8	394,5	384,4	314,1	350,7	369,1	335,5	347,9	10,8%	3,7%
Dépôts à vue	166,6	211,4	219,3	193,3	229,5	235,2	216,2	207,7	7,4%	-4,0%
Placements liquides ou à court terme	136,3	166,0	147,9	102,0	99,2	107,0	98,0	119,0	16,6%	21,5%
Comptes d'épargne à régime spécial	25,8	28,0	40,7	38,2	41,2	44,5	43,3	54,7	43,1%	26,2%
Placements indexés sur les taux de marché	110,5	138,0	107,2	63,8	58,1	62,6	54,7	64,3	0,8%	17,7%
<i>dont comptes à terme</i>	65,6	87,8	63,4	31,5	20,5	20,1	25,2	35,7	13,0%	41,4%
Epargne à long terme	17,9	17,1	17,2	18,8	21,9	26,8	21,3	21,2	13,2%	-0,2%
Total actifs financiers	5 553,9	5 851,5	6 198,6	6 382,2	6 612,3	6 609,3	6 625,5	6 632,3	3,9%	0,1%
Dépôts à vue	1 835,9	1 901,8	2 034,8	2 150,7	2 337,5	2 264,6	2 258,4	2 212,6	2,9%	-2,0%
Placements liquides ou à court terme	1 944,4	2 167,3	2 216,0	2 129,3	2 139,3	2 171,5	2 184,0	2 222,1	4,4%	1,7%
Comptes d'épargne à régime spécial	1258,7	1353,7	1468,8	1495,6	1518,0	1532,7	1533,7	1533,7	2,5%	0,0%
Placements indexés sur les taux de marché	685,8	813,5	747,2	631,3	621,9	638,9	649,8	649,8	2,9%	0,0%
Epargne à long terme	1 773,6	1 782,4	1 947,7	2 102,2	2 135,6	2 173,2	2 183,0	2 197,6	4,5%	0,7%

Source : IEDOM

Ensemble des actifs financiers

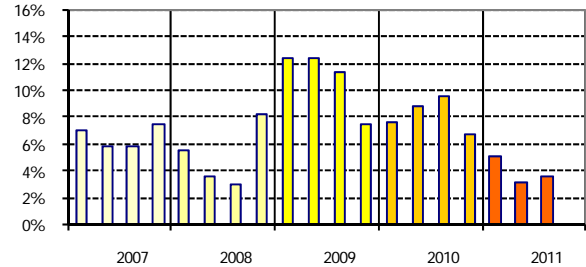
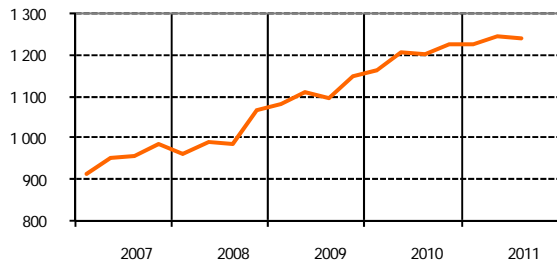


Les placements des ménages

En millions €

Dépôts à vue

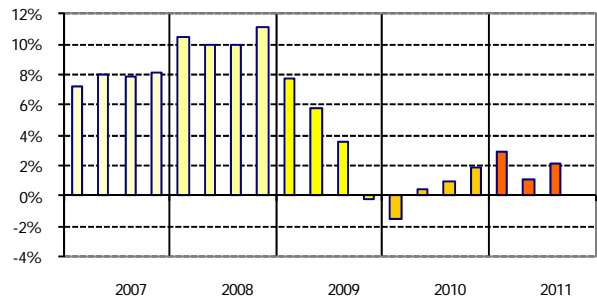
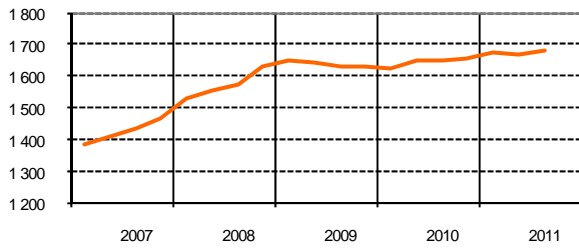
variation en glissement annuel



En millions €

Placements liquides à court terme

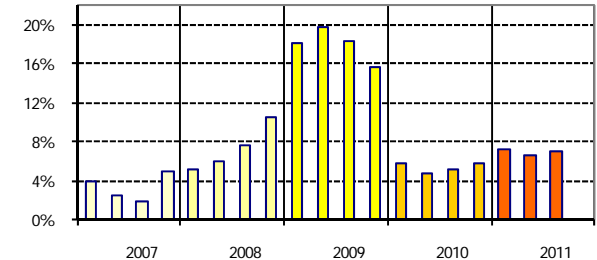
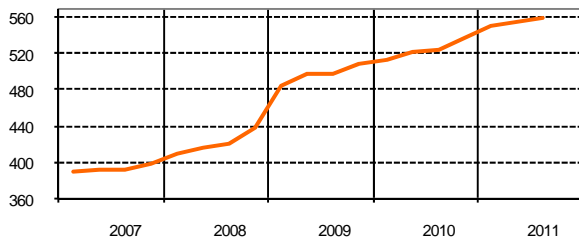
variation en glissement annuel



En millions €

Livrets A et bleu

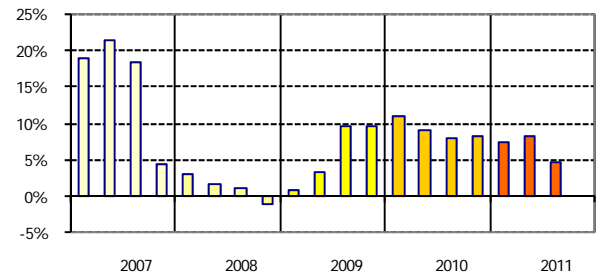
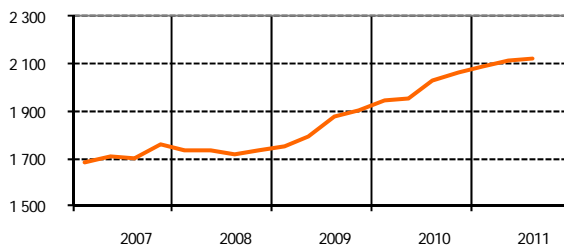
variation en glissement annuel



En millions €

Epargne à long terme

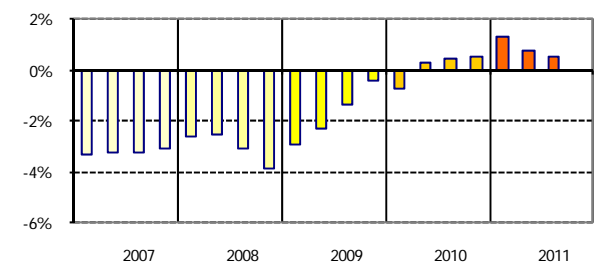
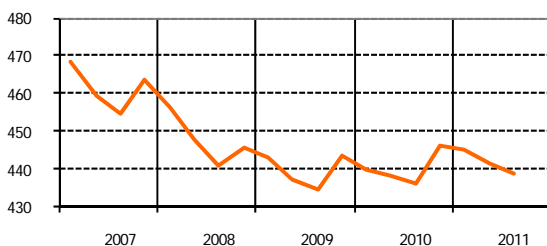
variation en glissement annuel



En millions €

Plans d'épargne logement

variation en glissement annuel

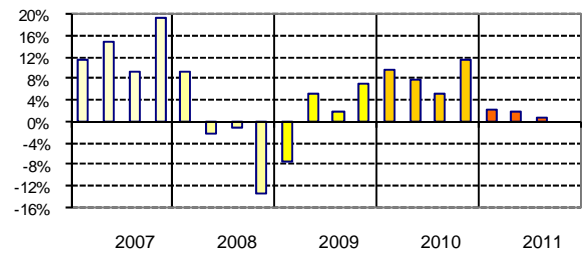
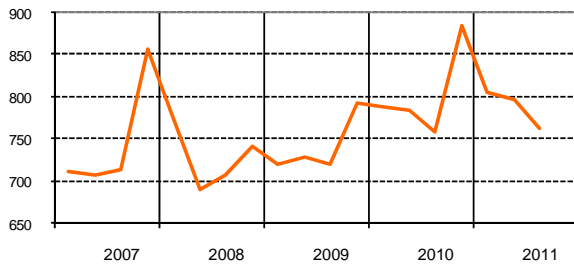


Les disponibilités des entreprises

En millions €

Dépôts à vue

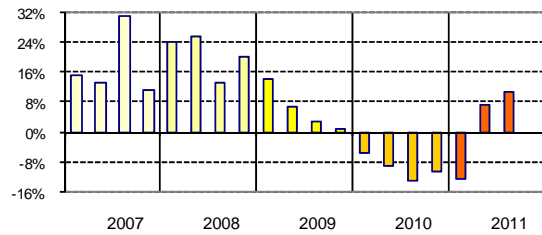
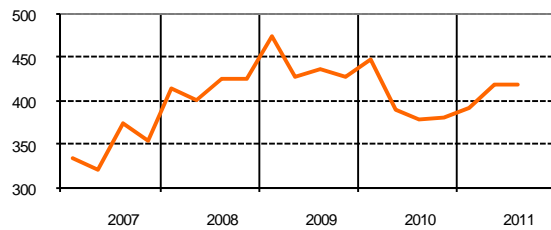
variation en glissement annuel



En millions €

Placement liquides ou à court termes

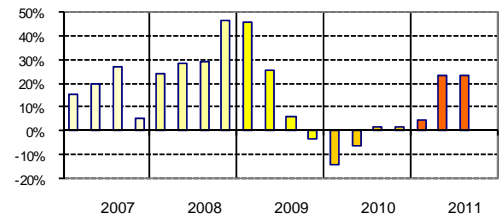
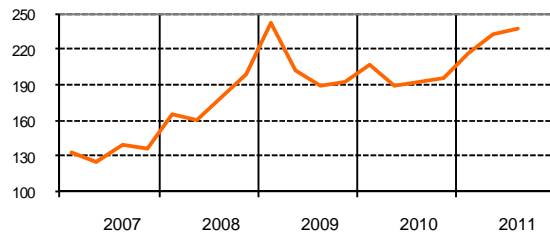
variation en glissement annuel



En millions €

Dépôts à terme

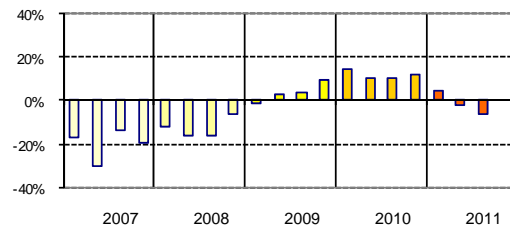
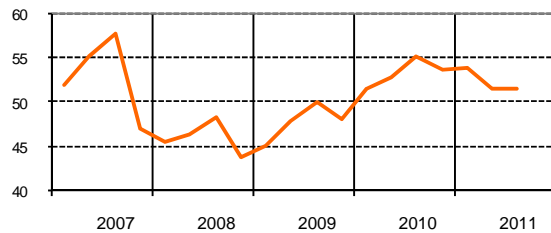
variation en glissement annuel



En millions €

Epargne à long terme

variation en glissement annuel



4. Les passifs financiers de la clientèle non financière

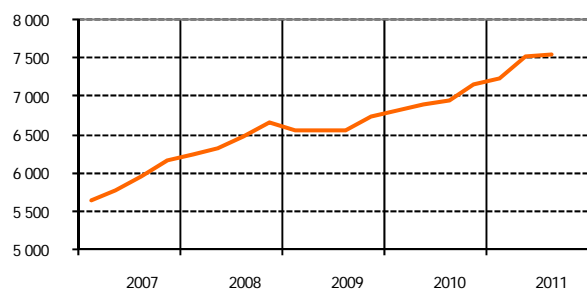
4.1 Concours consentis sur la place par l'ensemble des établissements de crédit

CCB Tous établissements	Montants en millions d'euros								Variations	
	sept 07	sept 08	sept 09	sept 10	déc 10	mars 11	juin 11	sept 11	an	trim
Entreprises	3 009,8	3 306,1	3 260,1	3 269,3	3 365,7	3 372,1	3 536,7	3 587,3	9,7%	1,4%
Crédits d'exploitation	444,4	494,0	447,9	350,3	351,9	317,8	364,3	339,6	-3,1%	-6,8%
Créances commerciales	40,1	38,9	37,2	36,1	37,6	27,1	31,0	30,2	-16,4%	-2,6%
Crédits de trésorerie	191,7	214,1	219,5	173,8	153,5	159,3	162,8	161,2	-7,2%	-1,0%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	47,9	48,0	41,5	39,9	39,9	38,5	38,3	38,0	-4,7%	-0,9%
Comptes ordinaires débiteurs	179,7	211,4	168,1	117,7	128,6	104,6	140,9	122,7	4,3%	-12,9%
Affacturage	33,0	29,7	23,1	22,8	32,2	26,7	29,6	25,5	11,9%	-13,9%
Crédits d'investissement	1 163,5	1 317,7	1 251,0	1 333,3	1 394,2	1 419,4	1 443,9	1 454,3	9,1%	0,7%
Crédits à l'équipement	967,1	1094,3	1054,4	1104,1	1159,1	1178,4	1208,3	1229,0	11,3%	1,7%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	111,0	111,9	28,4	28,1	26,4	22,5	23,0	21,4	-5,3%	-1,4%
Crédit-bail	196,3	223,4	196,7	229,2	235,1	241,1	235,6	225,3	-1,7%	-4,4%
Crédits immobiliers	1 381,4	1 477,0	1 533,5	1 563,5	1 598,0	1 613,5	1 703,2	1 764,1	12,8%	3,6%
Autres crédits	20,5	17,5	27,6	22,2	21,6	21,4	25,3	29,4	32,2%	16,0%
Ménages	2 196,5	2 386,1	2 461,6	2 634,6	2 713,0	2 742,2	2 781,7	2 821,9	7,1%	1,4%
Crédits à la consommation	866,6	909,1	887,6	931,7	951,5	958,3	967,3	978,8	5,1%	1,2%
Crédits de trésorerie	787,4	825,9	806,7	853,5	874,7	879,9	886,9	891,8	4,5%	0,6%
Comptes ordinaires débiteurs	39,1	42,2	47,9	48,7	47,4	50,9	53,1	55,1	13,0%	3,8%
Crédit-bail	40,2	41,0	33,0	29,4	29,4	27,4	27,3	31,9	8,5%	16,9%
Crédits à l'habitat	1 327,0	1 474,7	1 572,4	1 701,5	1 760,1	1 782,2	1 812,7	1 841,1	8,2%	1,6%
Autres crédits	2,8	2,3	1,6	1,5	1,5	1,7	1,8	2,0	35,1%	14,0%
Collectivités locales	588,6	616,4	630,5	749,8	762,5	748,2	825,3	789,2	5,3%	-4,4%
Crédits d'exploitation	3,7	13,9	10,0	9,4	8,7	9,9	70,3	35,3	277,1%	-49,8%
Crédits de trésorerie	3,7	13,7	6,3	9,3	8,3	9,3	12,2	9,0	-3,5%	-26,5%
Comptes ordinaires débiteurs	-	0,2	3,7	0,1	0,4	0,6	58,1	26,3	ns	-54,7%
Crédits d'investissement	570,1	589,6	607,8	728,8	742,1	726,7	744,6	744,0	2,1%	-0,1%
Crédits à l'équipement	569,1	588,8	607,2	728,3	741,7	726,4	744,3	743,8	2,1%	-0,1%
Crédit-bail	10	0,9	0,6	0,4	0,4	0,3	0,3	0,2	-46,4%	-21,1%
Crédits à l'habitat	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	ns	ns
Autres crédits	14,7	12,8	12,6	11,6	11,6	11,6	10,3	9,8	-15,4%	-4,9%
Autres agents et CCB non ventilés	156,9	173,0	207,8	298,7	320,8	357,7	359,4	348,1	16,5%	-3,1%
Total sain	5 951,7	6 481,7	6 559,9	6 952,4	7 162,0	7 220,2	7 503,1	7 546,5	8,5%	0,6%
Créances douteuses brutes	592,7	583,1	605,0	623,4	662,1	642,6	620,4	631,9	1,4%	1,9%
Créances douteuses nettes	215,2	215,7	249,6	254,3	301,4	275,1	256,6	258,3	1,6%	0,6%
Provisions	377,8	367,5	356,9	369,1	360,7	367,5	363,8	373,6	1,2%	2,7%
Encours total	6 544,4	7 064,8	7 164,9	7 575,8	7 824,2	7 862,8	8 123,5	8 178,4	8,0%	0,7%
Taux de créances douteuses	9,1%	8,3%	8,4%	8,2%	8,5%	8,2%	7,6%	7,7%	-0,5pt	0,1pt
Taux de provisionnement	63,7%	63,0%	59,0%	59,2%	54,5%	57,2%	58,6%	59,1%	-0,1pts	0,5pts

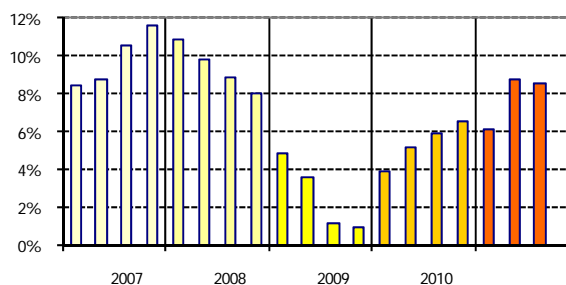
Source : IEDOM

Encours de crédit sain total

En millions €



variation en glissement annuel

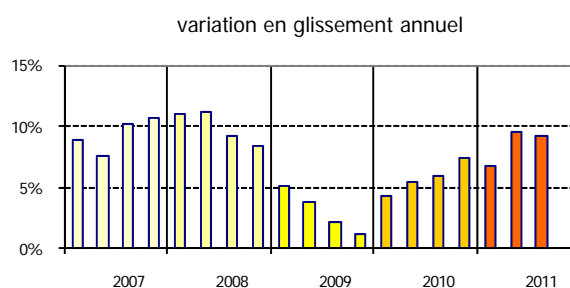
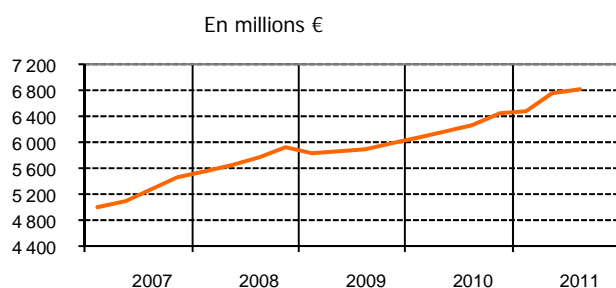


4.2 Concours consentis par les établissements de crédit locaux

CCB Etablissements locaux	Montants en millions d'euros								Variations %	
	sept 07	sept 08	sept 09	sept 10	déc 10	mars 11	juin 11	sept 11	1 an	3 mois
Entreprises	2 536,1	2 802,2	2 816,6	2 781,0	2 854,8	2 852,5	3 010,4	3 064,7	10,2%	1,8%
Crédits d'exploitation	399,1	445,1	414,0	328,3	334,5	300,2	342,7	315,5	-3,9%	-7,9%
Créances commerciales	39,9	38,6	36,7	31,8	36,7	25,4	27,7	26,1	-17,9%	-5,9%
Crédits de trésorerie	176,2	199,4	205,2	161,7	142,0	147,1	148,8	148,9	-7,9%	0,0%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	46,3	47,1	41,0	39,4	39,7	38,2	38,1	37,8	-4,1%	-0,7%
Comptes ordinaires débiteurs	150,2	177,5	149,1	112,0	123,7	101,0	136,5	115,0	2,7%	-15,8%
Affacturage	32,8	29,7	23,1	22,8	32,2	26,7	29,6	25,5	11,9%	-13,9%
Crédits d'investissement	742,5	868,7	845,3	870,1	904,4	922,1	943,9	960,4	10,4%	1,7%
Crédits à l'équipement	638,5	757,7	750,6	783,7	818,9	831,4	854,8	878,2	12,1%	2,7%
<i>dont entrepreneurs individuels</i>	64,9	63,4	84,0	77,0	75,2	68,5	68,5	67,1	-2,8%	-2,0%
Crédit-bail	104,0	111,0	94,7	86,4	85,5	90,7	89,1	82,2	-4,9%	-7,7%
Crédits immobiliers	1 374,0	1 470,9	1 529,7	1 560,4	1 594,3	1 608,7	1 698,4	1 759,4	12,8%	3,6%
Autres crédits	20,5	17,5	27,6	22,2	21,6	21,4	25,3	29,4	32,2%	16,0%
Ménages	2 174,5	2 367,5	2 438,3	2 616,7	2 696,5	2 725,4	2 765,1	2 805,6	7,2%	1,5%
Crédits à la consommation	866,2	908,8	887,1	921,1	940,8	947,5	956,5	968,3	5,1%	1,2%
Crédits de trésorerie	787,3	825,8	806,7	843,2	864,3	869,6	876,6	881,5	4,5%	0,6%
Comptes ordinaires débiteurs	38,7	41,9	47,4	48,5	47,1	50,5	52,6	54,9	13,1%	4,3%
Crédit-bail	40,2	41,0	33,0	29,4	29,4	27,4	27,3	31,9	8,5%	16,9%
Crédits à l'habitat	1 305,4	1 456,4	1 549,6	1 694,1	1 754,2	1 776,2	1 806,8	1 835,3	8,3%	1,6%
Autres crédits	2,8	2,3	1,6	1,5	1,5	1,7	1,8	2,0	35,1%	14,0%
Collectivités locales	453,6	479,1	494,1	615,4	628,8	621,7	698,1	664,9	8,0%	-4,8%
Crédits d'exploitation	3,7	9,7	9,5	9,4	8,7	9,9	70,3	35,3	277,1%	-49,8%
Crédits de trésorerie	3,7	9,5	5,8	9,3	8,3	9,3	12,2	9,0	-3,5%	-26,5%
Comptes ordinaires débiteurs	-	0,2	3,6	0,1	0,4	0,6	58,1	26,3	ns	ns
Crédits d'investissement	435,1	456,5	472,0	594,4	608,4	600,2	617,4	619,8	4,3%	0,4%
Crédits à l'équipement	434,8	456,1	471,8	594,2	608,2	600,0	617,3	619,7	4,3%	0,4%
Crédit-bail	0,4	0,4	0,3	0,2	0,2	0,2	0,1	0,1	ns	ns
Crédits à l'habitat	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-	ns	ns
Autres crédits	14,7	12,8	12,6	11,6	11,6	11,6	10,3	9,8	ns	ns
Autres agents et CCB non ventilés	119,3	119,6	144,5	228,5	250,7	282,2	285,6	275,8	20,7%	-3,4%
Total sain	5 283,5	5 768,4	5 893,5	6 241,6	6 430,7	6 481,9	6 759,09	6 810,9	9,1%	0,8%
Créances douteuses brutes	527,0	524,9	549,3	553,6	580,1	568,2	543,4	558,0	0,8%	2,7%
Créances douteuses nettes	149,5	157,6	193,9	184,5	219,4	200,7	179,6	184,4	0,0%	2,7%
Provisions	377,8	367,5	356,9	369,1	360,7	367,5	363,8	373,6	1,2%	2,7%
Total brut	5 810,5	6 293,3	6 442,7	6 795,1	7 010,8	7 050,0	7 302,5	7 368,9	8,4%	0,9%
<i>Taux de créances douteuses</i>	9,1%	8,3%	8,5%	8,1%	8,3%	8,1%	7,4%	7,6%	-0,6 pt	0,1 pt
<i>Taux de provisionnement</i>	71,7%	70,0%	65,0%	66,7%	62,2%	64,7%	66,9%	67,0%	0,3 pt	0 pts

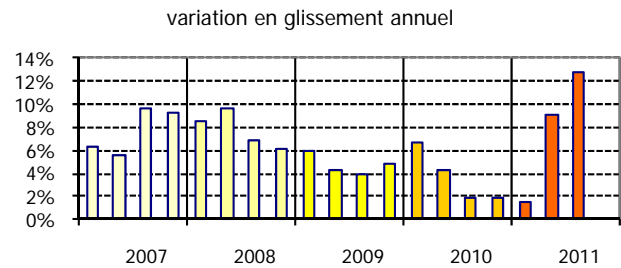
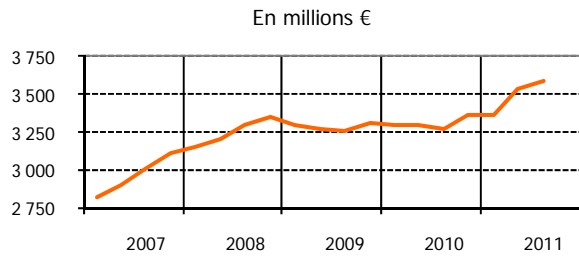
Source : IEDOM

Encours de crédit sain des EC locaux

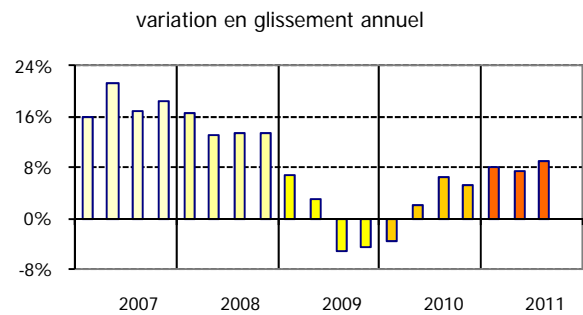
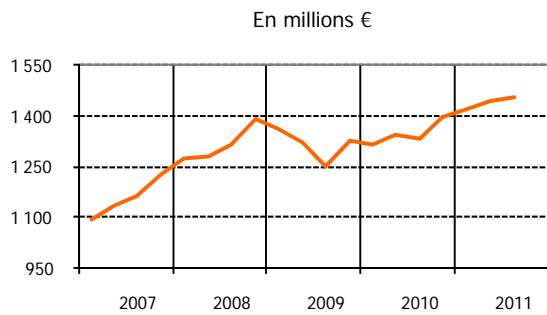


L'endettement des entreprises

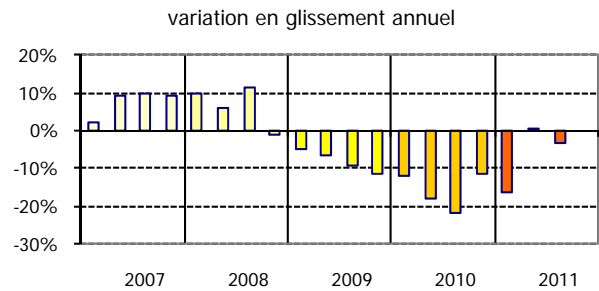
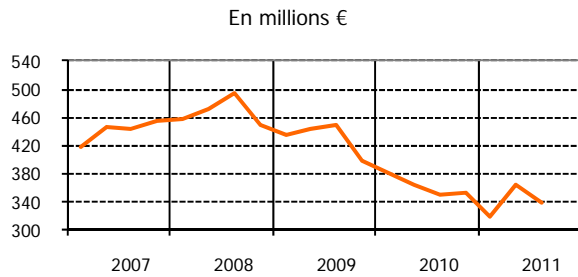
Ensemble des concours sains



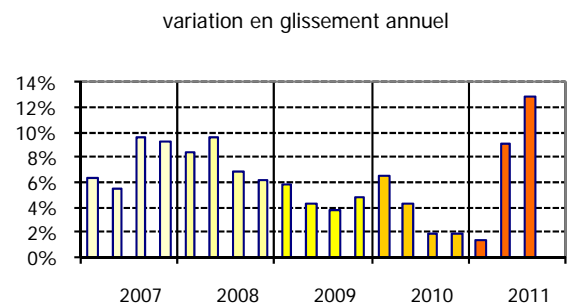
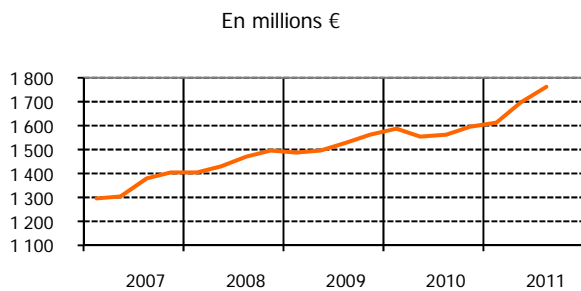
Crédits d'investissement



Crédits d'exploitation

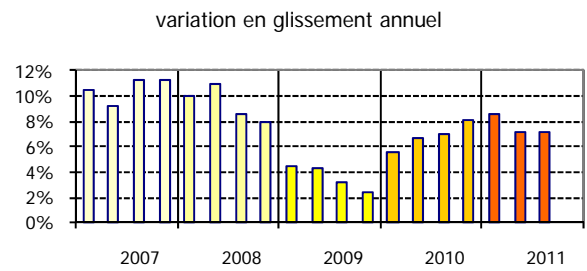
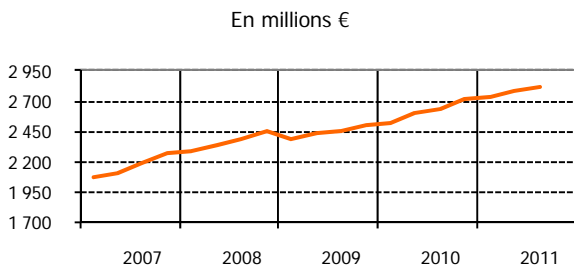


Crédits immobiliers

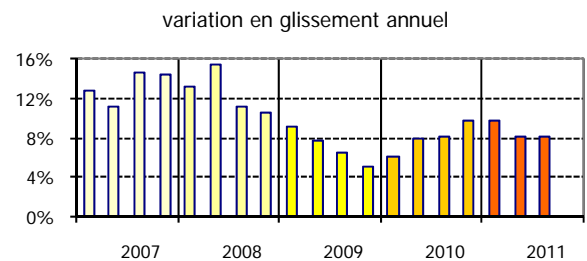
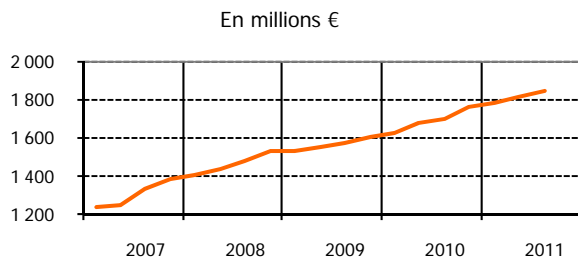


L'endettement des ménages

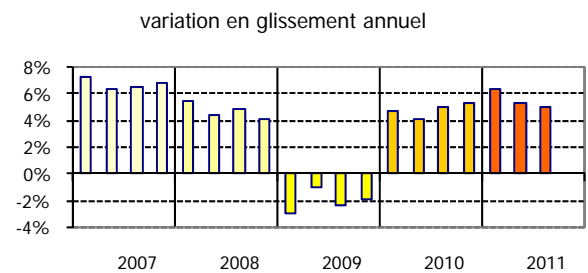
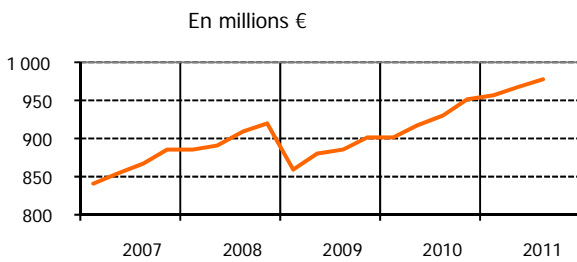
Ensemble des concours sains



Crédits à l'habitat

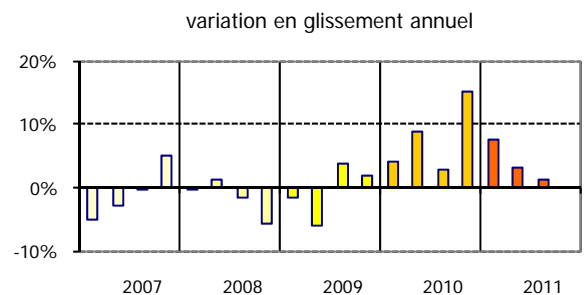
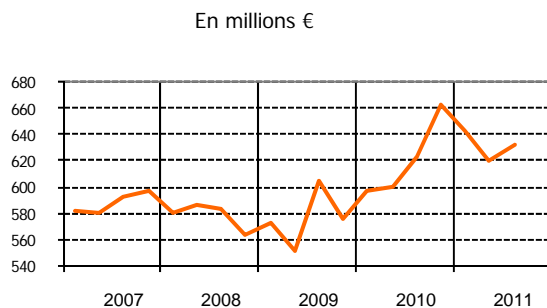


Crédits à la consommation



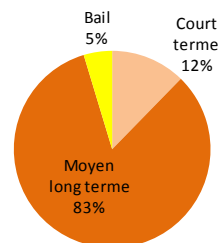
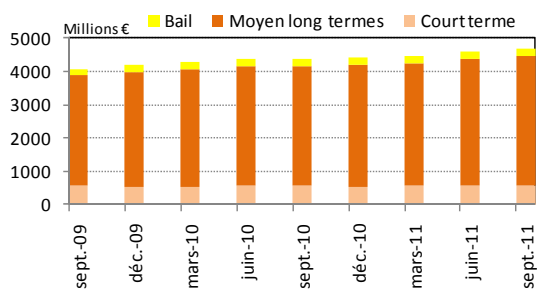
L'évolution des créances douteuses brutes

Créances douteuses brutes

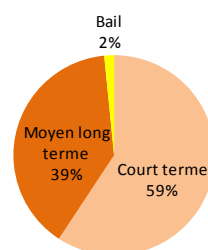
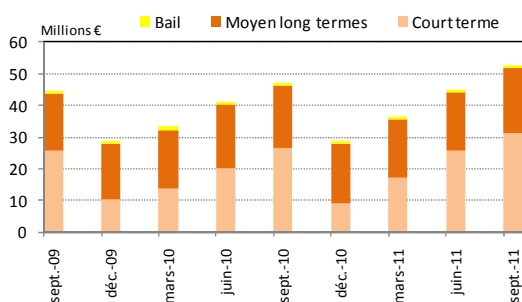


5. Risques sectoriels¹

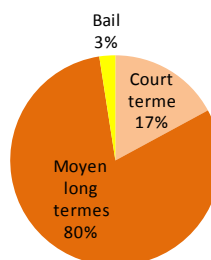
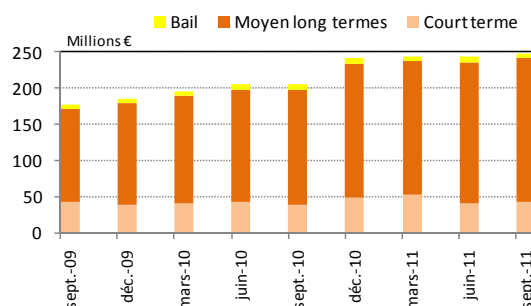
Evolution globale



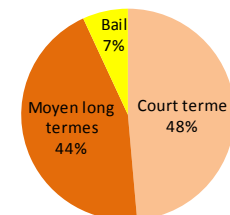
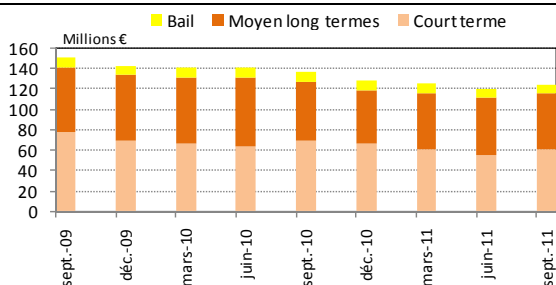
Secteur primaire



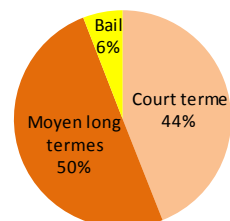
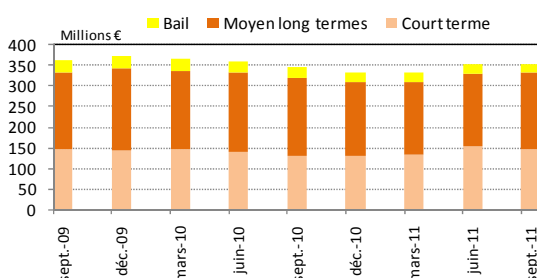
Industrie



Construction

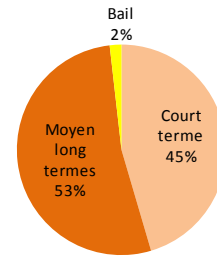
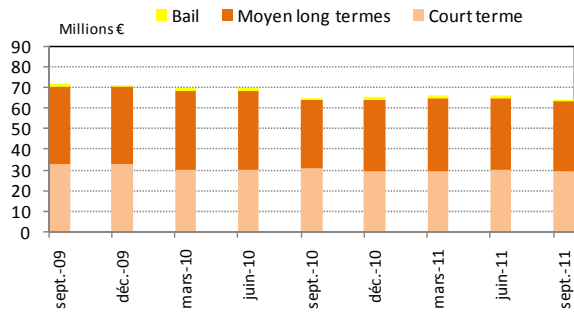


Commerce

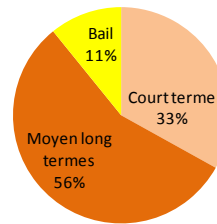
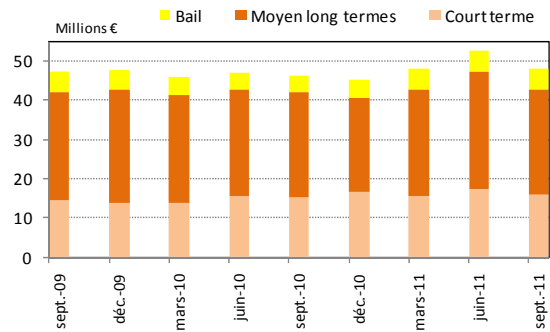


Les données présentées ici sont issues du service central des risques de la Banque de France et ne comprennent pas les engagements de hors bilan ni les encours titrisés.

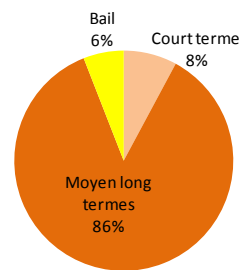
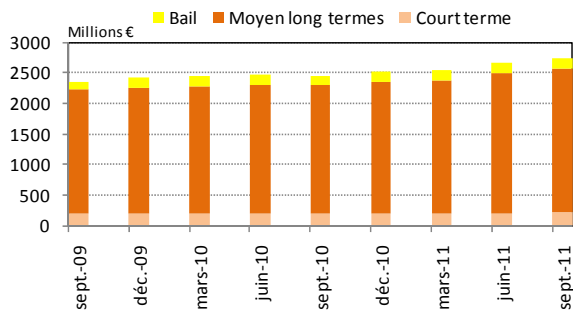
Hôtels - restaurants



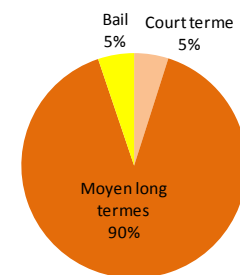
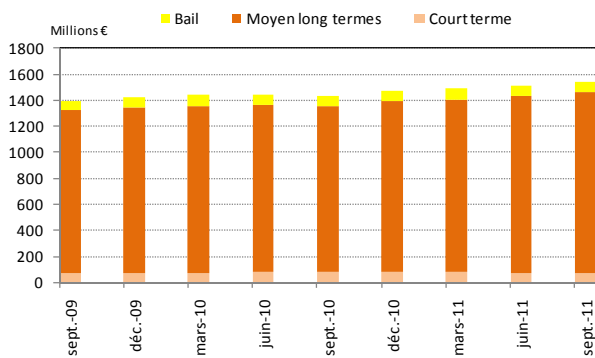
Transports



Services



dont Immobilier

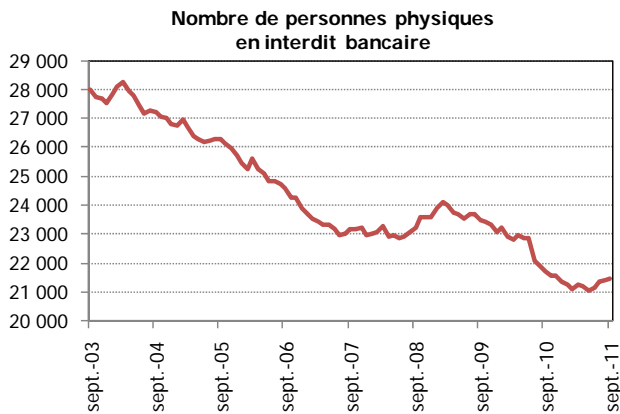


6. Indicateurs de vulnérabilité

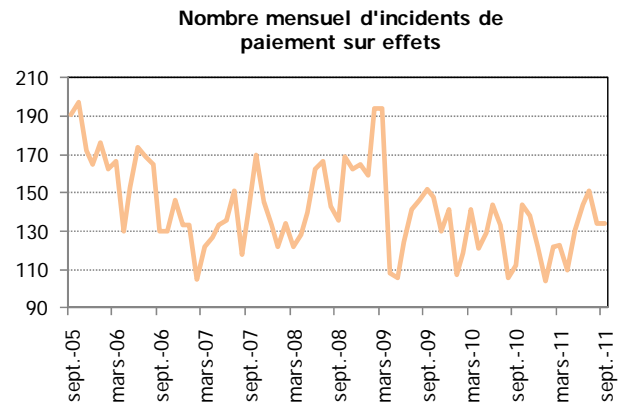
Principaux indicateurs de vulnérabilité recensés sur la place bancaire locale

	nombre	var. annuelle (%)	var. annuelle (valeur)
Incidents de paiement sur effets (IPE) 30 septembre 2011			
Cumul annuel des IPE en nombre	1 557	1,7%	26
Cumul annuel des IPE en milliers €	17 764	7,7%	1 264
Interdits bancaires 30 septembre 2011			
Nombre de personnes morales interdites bancaires	3 000	1,2%	35
Personnes physiques interdites bancaires	21 480	-1,1%	-242
Surendettement 30 septembre 2011			
Nombre de dossiers déposés (cumul annuel)	408	33,3%	102
Décisions de retrait de cartes bancaires 30 septembre 2011			
Cumul annuel du nombre de retraits de CB	5 191	-9,4%	-540

Source : Banque de France, IEDOM



Source : Banque de France, IEDOM



7. Rappel des taux

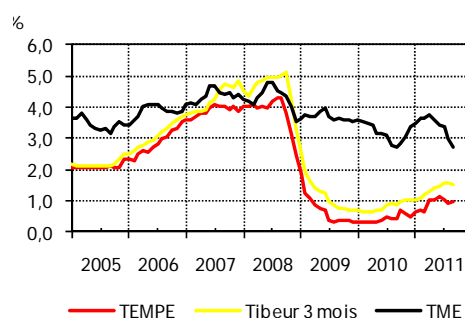
7.1 Taux réglementés

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPEENNE		TAUX DE L'EPARGNE REGLEMENTEE (depuis le 1er août 2011)		
Taux de soumission minimal des opérations principales de refinancement (8/12/11)	1,00%	Livret A et bleu	LDD	LEP
Taux de la facilité de dépôt (8/12/11)	0,25%	2,25%	2,25%	2,75%
Taux de la facilité de prêt marginal (8/12/11)	1,75%	PEL*	CEL*	
		2,50%	1,50%	
TAUX D'INTERET LEGAL				
		ANNEE 2011 (JO du 03/02/11)		0,38%
		ANNEE 2010 (JO du 11/02/10)		0,65%

* Hors prime d'Etat

Source : Banque de France

7.2 Principaux taux de marché

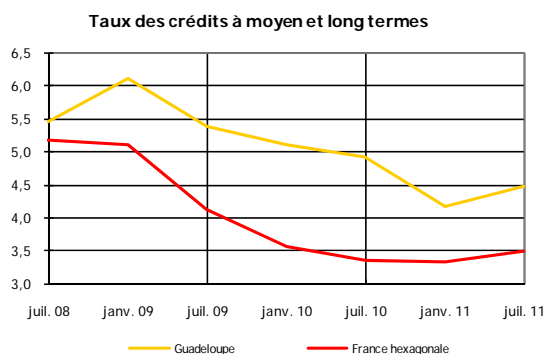
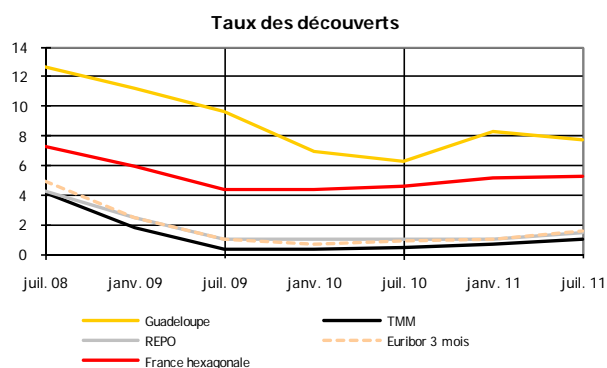


7.3 Enquête de l'IEDOM sur le coût du crédit aux entreprises

Taux moyens pondérés

en %	janv 2010	juil 2010	janv 2011	juil 2011	Var. en pts 6 mois	1 an
Crédits CT						
Escompte	5,90	3,87	6,08	6,23	0,15	2,36
Découvert	6,94	6,32	8,35	7,74	-0,61	1,42
Autres crédits CT	6,85	6,56	4,18	6,77	2,59	0,21
Total crédits CT	6,57	5,49	6,76	7,16	0,40	1,67
Crédits MT et LT	5,11	4,93	4,18	4,49	0,31	-0,44
ENSEMBLE	5,69	5,14	5,19	5,52	0,33	0,38

Source : IEDOM



Source : IEDOM, Banque de France

7.4 Taux de l'usure

Est considéré comme usuraire tout prêt dont le taux effectif global (T.E.G.) excède, au moment où il est consenti, le taux d'usure publié en application de l'article 1^{er} de la loi n° 66-1010 du 28 décembre 1996.

Catégorie		Taux effectif pratiqué au 3ème trim. 2011 par les établissements de crédit	Plafond de l'usure applicable à compter du 1er octobre 2011
PARTICULIERS	Prêts immobiliers aux particuliers		
	- Prêts à taux fixe	4,67%	6,23%
	- Prêts à taux variable	4,21%	5,61%
	- Prêts relais	4,71%	6,28%
	Autres prêts aux particuliers		
- Prêts ≤ 1524 €(*)	ND	21,03%	
- Découverts en compte, prêts permanents et financements d'achats ou de ventes à tempérament > 1524 €(*)	ND	19,27%	
- Prêts personnels et autres prêts > 1524 €	ND	12,76%	
ENTREPRISES	Prêts aux entreprises		
- Découverts en compte (**)	10,38%	13,84%	

L'article 7 de la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 en faveur des petites et moyennes entreprises a supprimé la référence à un taux de l'usure, excepté pour les découverts, pour les prêts aux commerçants, artisans, entrepreneurs individuels et aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale.

(*) Pour apprécier le caractère usuraire du taux effectif global d'un découvert en compte ou d'un prêt permanent, le montant à prendre en considération est celui du crédit effectivement utilisé.

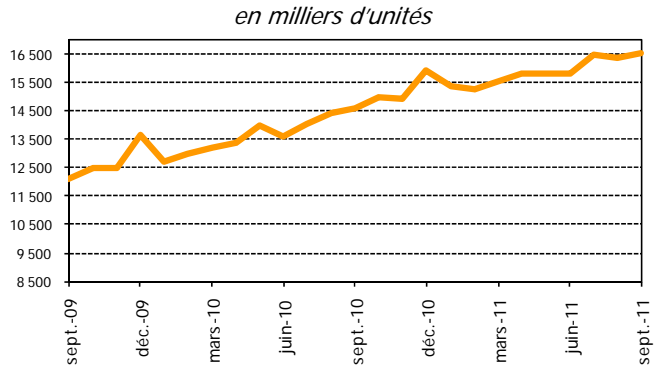
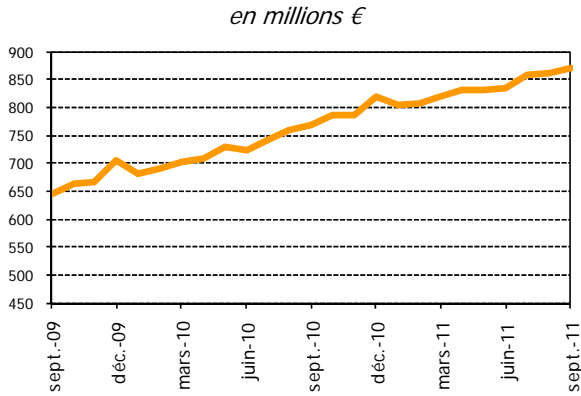
(**) ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

Source : Banque de France

8. Monnaie fiduciaire

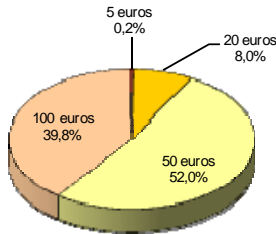
8.1 Emission mensuelle de billets euros

Emissions nettes cumulées de billets

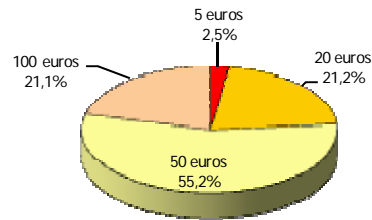


Répartition par coupure de l'émission nette de billets au 30 septembre 2011

Répartition en valeur*



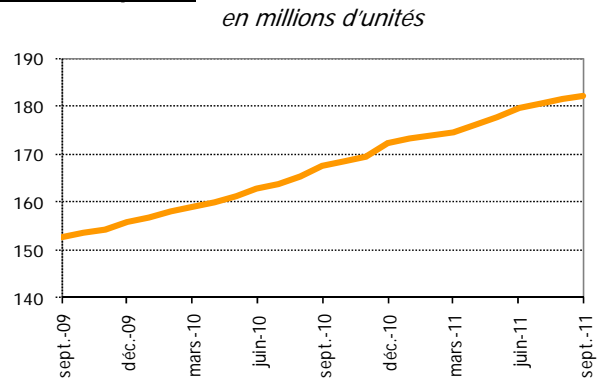
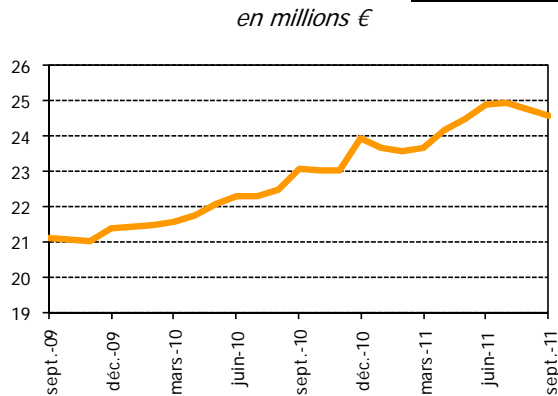
Répartition en volume*



* hors billets de 10, 200 et 500 euros (la contribution étant négative)

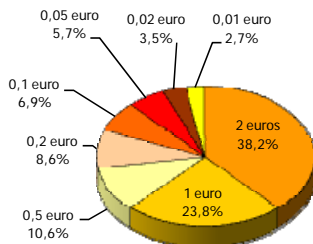
8.2 Emission de pièces euros

Emissions nettes cumulées de pièces

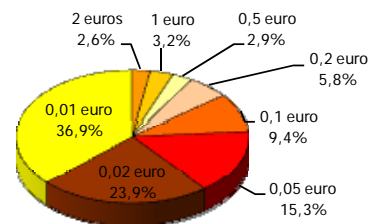


Répartition par coupure de l'émission nette de pièces au 30 septembre 2011

Répartition en valeur



Répartition en volume



Ont participé à la réalisation de ce bulletin :

Charles APANON

Lorry HAJJAR

Florence MAR PICART

Eric MORIAME

INSTITUT D'ÉMISSION DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER
Parc d'activités La providence – ZAC de Dothémare - 97 139 LES ABYMES
Téléphone : 0590.93.74.00 – télécopie : 0590.93.74.25
Site Internet : www.iedom.fr

Directeur de la publication : Nicolas DE SEZE
Responsable de la rédaction : Charles APANON
Editeur : IEDOM
Achévé d'imprimer le 13 décembre 2011
Dépôt légal : décembre 2011 - n° ISSN : 0296-3116